

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU LUNDI 16 MARS 2026**

La séance est ouverte à 13h10 et est présidée par le Proviseur, M. BAILLEUL.
La secrétaire de séance est désignée.

Président : M. Grégory BAILLEUL, Proviseur

Secrétaire de séance : Mme Deeshvy RAGPOT, représentante des PEEDD

Liste d'émergence jointe au présent compte-rendu

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 3 décembre 2025

Le quorum est atteint avec 13 membres présents.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025 est soumis au vote.

Il est adopté par les membres du Conseil d'Établissement.

2. Calendrier de fin d'année scolaire 2025-2026

Calendrier scolaire 2026-2027

Le calendrier scolaire prévoit une **rentrée des élèves le 28 août** et une **fin d'année scolaire fixée au 2 juillet**.
Ce calendrier a été validé par le Conseil d'Établissement après un travail avec les établissements de Maurice et l'Ambassade, mais demeure en attente de la validation de l'Inspectrice de l'Éducation nationale, puis de l'AEFE.

Calendrier de fin d'année scolaire 2025-2026

Concernant la fin de l'année scolaire 2025-26, une relecture du calendrier a été réalisée afin d'assurer sa conformité avec le calendrier national français.

Les dates d'affichage des résultats du baccalauréat sont fixées comme suit :

- 29 juin 2026 : résultats du premier groupe
- 2 juillet 2026 : résultats du second groupe

Calendrier du baccalauréat – session 2026

Le calendrier du baccalauréat 2026 *général et STMG* demeure inchangé.

Pour le Baccalauréat Français International (BFI), les épreuves orales se dérouleront sur trois journées. Des confirmations sont encore attendues afin d'organiser la mobilisation des personnels ressources nécessaires. Il est précisé que les élèves inscrits en BFI seront libérés lors de la demi-journée des épreuves et ne seront pas considérés comme absents la demi-journée précédant leurs épreuves, s'ils le souhaitent (comme l'an dernier). Certaines épreuves de première sont programmées **entre 16h et 18h**. C'est un point de vigilance.

Publication des résultats de l'épreuve anticipée de français

Les résultats de l'épreuve anticipée de français seront publiés sur la plateforme Cyclades. Aucun affichage des résultats au sein de l'établissement n'est prévu.

Organisation du baccalauréat blanc

Les épreuves du baccalauréat blanc se dérouleront selon le calendrier suivant :

- **Lundi 6 avril** : épreuves pour les classes de Première
- **Mardi, mercredi et jeudi** : niveau terminale (épreuves de philosophie et des spécialités)

Les oraux blancs du Grand Oral auront lieu le vendredi 10 et le mardi 14 avril. Les élèves seront interrogés sur leur première question de Grand Oral.

Ces oraux feront l'objet d'une évaluation formative, sans attribution de note. Une grille d'évaluation sera communiquée aux élèves. Aucun temps de préparation ne sera prévu. Les élèves devront se présenter munis de leurs supports de préparation.

Organisation des épreuves de rattrapage

Les élèves inscrits en sport-études revenant de compétition, ainsi que les élèves participant au concours Sésame (8 avril), bénéficieront d'une session de rattrapage organisée le 18 avril 2026.

Intervention EVARS dans le cadre de la journée mondiale de la santé

Une intervention dans le cadre de l'Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) sera organisée les 7 et 8 avril, sur un créneau de la journée. Elle concernera les classes de Première et se déroulera sous forme d'ateliers.

Organisation pédagogique des classes de Seconde

Les emplois du temps des classes de Seconde sont maintenus. Seuls certains changements de salles sont prévus.

3. Point sur les décisions de l'AEFE - Réforme de l'opérateur public AEFE

Une réforme de l'opérateur public AEFE est actuellement en cours. Dans ce cadre, une mission sénatoriale "d'audit" de l'enseignement français à l'étranger a été engagée afin d'évaluer le fonctionnement du réseau et d'envisager une évolution du modèle mis en place dans les années 1990.

À Maurice, un travail de concertation est mené entre les chefs d'établissement, les représentants des parents d'élèves et l'Ambassade, afin de disposer d'une vision globale de la situation. Plusieurs élus français (sénatrice, chef de secteur, député) se sont déplacés dans ce cadre.

Cette situation a permis de renforcer l'esprit de coopération entre les établissements du réseau mauricien et de favoriser une dynamique collective.

La réforme va entraîner un impact financier sur les frais de scolarité, principale source de financement, sur une période de quatre ans. L'objectif est de parvenir à la signature d'un avenant avant le 1er juillet entre l'AEFE et le LDM. **Les discussions sont actuellement en cours.**

Monsieur Bailleul adresse ses remerciements à Monsieur Clanché, attaché de coopération éducative auprès de l'Ambassade, pour son implication dans l'accompagnement des établissements sur ce dossier.

La contribution financière envisagée pourrait représenter jusqu'à 10 % d'augmentation des frais de scolarité par famille. Le réseau mauricien est considéré comme bien structuré, mais une contribution rapide est demandée.

Dans cette perspective, une réduction des postes de détachés sur les 18 existants pourrait être engagée afin de réduire les charges. L'objectif demeure de préserver le statut d'établissement conventionné, garantissant la qualité actuelle de l'enseignement. Maurice continue de se positionner comme un pays offrant une éducation

française de qualité à un coût raisonnable, avec la possibilité d'aides financières pour les familles en difficulté, notamment via le dispositif de bourses scolaires.

Au Lycée des Mascareignes, un fonds d'aide alimenté par les parents d'élèves a été constitué. Celui-ci s'élève actuellement à 1 millions de roupies à ce jour, soit l'équivalent d'environ trois années de scolarité complètes.

Pour l'année scolaire 2026-2027, une augmentation des frais de scolarité de 2,5 % est envisagée en complément de l'augmentation prévue initialement. Une progression graduelle sur trois ans, dans l'attente de la validation de la réforme globale de l'AEFE et des demandes effectuées auprès de l'agence.

Les établissements ont formulé une demande d'ouverture de discussions plus régulières avec l'Agence, afin d'améliorer la visibilité et la transparence budgétaire ainsi que les décisions des postes de détaché pour plus de flexibilité stratégique.

Homologation d'un établissement partenaire

Les élèves du Collège de l'Ouest devraient bénéficier d'une homologation à compter de l'année prochaine selon Monsieur Clanché.

À partir de 2027, le Lycée des Mascareignes pourrait accueillir les élèves issus de cet établissement d'où l'augmentation du volume d'effectifs sur le tableau du budget 2026-2029.

4. Présentation et approbation des projets de mobilité internationale

Plusieurs projets de voyages pédagogiques ont été présentés et mentionnés (Chine, Londres, Espagne).

Monsieur Clanché souligne l'absence de projet de voyage en France, qui pourrait pourtant constituer une opportunité pour les élèves mauriciens de découvrir le territoire français.

a. Voyage à Londres

Responsable : **Mme Lamusse**

- Dates : **14 au 25 octobre 2026**
- Public concerné : **élèves de Terminale générale**
- Effectif prévu : **35 élèves**
- Budget estimatif : **environ 140 000 Rs**

Accord de principe du Conseil d'Établissement, sous réserve des conditions de **sécurité**.

b. Voyage à Singapour et en Chine

Responsable : **Mmes Lim et Bourignon**

- Dates : **19 au 30 octobre**
- Budget estimatif : **entre 130 000 et 140 000 Rs**
- Effectif prévu : **15 à 20 élèves**

Accord de principe du Conseil d'Établissement, sous réserve des conditions de **sécurité**.

5. Questions diverses

Formation aux premiers secours

Deux enseignants du Lycée des Mascareignes suivent une formation de 15 jours actuellement de formateurs aux premiers secours, afin de pouvoir former les élèves de l'établissement.

Prochaine réunion du Conseil d'Établissement

La prochaine réunion du Conseil d'Établissement est prévue au mois de juin 2026.

La séance est levée à 14h30.






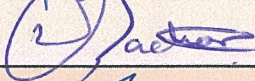
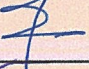

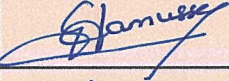

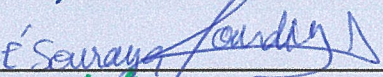

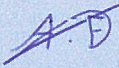


La Secrétaire de séance
Deeshvy RAGPOT



Le Président
Grégory BAILLEUL
Proviseur

CONSEIL D'ETABLISSEMENT N° 3 - 16/02/26

			Emargement
1	Membres de droit	BAILLEUL Grégory	
2		VAUDEQUIN Catherine	
3		AH SIEN Nathalie	
4		CLANCHE Christophe	
5		TOORUBALLY Waheda	
6	Personnel ATOSS	OOZEERALLY-BACHOOA Nafeezah	
7	Personnel enseignant, éducation, documentation	ROCHERY Vincent	
8		LAGOURGUE Frédéric <i>Par RAGPOT Deeshuy</i>	
9		LAMUSSE Géraldine	
10		DEHOMBREUX Emmanuel	
11	Parents d'élèves	BHAYAT-PEERBUX Shahin <i>MONARIED SOULE'Souraya Saoudy</i>	
12		MAMODE ALLY Hanna	
13		WAEBER Frédéric	Excuse
14	Elèves	ELLAPEN Ageelen	
15		MEEAJAN Zakee	
16	Invités	RICHARD Margaux	Excusée
17		LE ROUX Anaëlle	
18		DE LOPPINOT Charles	
19		DUBOURG DE LA TOUR Xavier	
20		GIRAUD-MALIVEL Michèle	Excusée
21		MACTOOM Parveen	
22	Membres de l'organisme gestionnaire	MELIET Philippe	
23		ESPITALIER NOEL Béatrice	